



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 256 - 7 mai 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

- 1 - Deux pétitions et une action pour sauver les lycéennes nigérianes - Page 2
- 2 - Grévistes du Bd de Strasbourg : enfin tous régularisé-es ! - Confédération CGT et Fédération CGT Commerce Distribution et Services - Page 2
- 3 - Liste Féministes pour une Europe solidaire - suite - Page 3
- 4 - La maternité des Lilas va chercher une réponse aux forceps ! - Page 3
- 5 - #BringBackOurGirls : mobilisation sur le web pour les lycéennes enlevées au Nigeria - Estelle Corriez - Ici.tf1.fr - Page 3
- 6 - Tunisie : les réserves à la CEDAW enfin levées ! - FIDH - Page 4
- 7 - La charia va entrer en vigueur dans le sultanat de Brunei - liberation.fr - Page 5
- 8 - Plus de 200 jeunes filles nigérianes enlevées parce qu'elles allaient à l'école ! - MMF France
- 8bis - Jeunes nigérianes enlevées : l'assourdissant silence de la France - Osez le féminisme !
- 9 - Appel à manifester contre les violences faites aux femmes et LGBTQI - 17 mai - Page 6
- 10 - Je soutiens les listes FPES - Féministes pour une Europe Solidaire - Page 7
- 11 - Non à la proposition de loi relative à l'autorité parentale - Communiqué du CNDF - Page 7
- 12 - Encore plus d'inégalités et de risques pour les femmes et les enfants victimes de violences - Texte collectif d'associations - Page 8
- 13 - Une loi dangereuse - Réseau « Encore Féministes » - Page 10
- 14 - Où sont les violeurs ? - Marlene Schiappa, Présidente de Maman travaille - Page 10
- 15 - Violences sexuelles : Une juste indignation - CLEF et Libres Mariannes - Page 12
- 16 - Un sac poubelle en forme de buste de femme : la publicité du Conseil Général de la Moselle jugée sexiste par le Jury de Déontologie Publicitaire - Chiennes de garde - Page 13
- 17 - La socialisation des garçons en cause - Nathalie Brochard - Source : Les Désobéissantes
- 18 - Découvrez 50/50, un nouveau site féministe: <http://www.50-50magazine.fr/> - Page 15
- 19 - Séminaire : Changements socio-économiques et trajectoires de vie de la population mexicaine. Un demi-siècle de migrations - GTM - Paris - 12 mai - Page 15
- 20 - Rappel : Débat « Féministe et syndicalisme : et pourtant ça rime - Mage - Paris - 14 mai
- 21 - Invitation « Égales et Différentes » - FDFA - Paris 17 au 23 mai - Page 16
- 22 - Rencontre débat : « Suède : des mesures novatrices dans la lutte contre la prostitution et les violences intrafamiliales » - Hubertine Auclerc - Paris - 19 mai - Page 16
- 23 - Rappel : La revue *Travail, genre et sociétés* fête ses 15 ans - Paris - 20 mai - Page 17
- 24 - Débat : « Mon corps m'appartient... et pour accoucher ? Pour un nouveau féminisme de la naissance » - CALM - 21 mai - Page 17
- 25 - Rencontre avec Maxima Acuna de Chaupe - Paris - 23 mai - Collectif Solidarité avec Cajamarca
- 26 - Hommage à Anne Chatran et Martine Noël - 24 mai - Page 18
- 27 - Hommage à Nicole Claude Mathieu - 24 mai - Page 18
- 28 - Séminaire « Sexe et Genre : pour un dialogue interdisciplinaire au carrefour des sciences de la vie et des sciences humaines » - Paris - 30 mai - Institut Emilie du Châtelet - Page 18

## MOBILISATIONS

### 1 - Deux pétitions et une action pour sauver les lycéennes nigérianes

- <https://www.change.org/fr/pétitions/un-unicef-and-unesco-nigeria-enlèvement-massif-de-lycéennes#>
- pétition initiée par plusieurs féministes nigérianes
- Action virale #BringBackOurGirls

### 2 - Grévistes du Bd de Strasbourg : enfin tous régularisé-es ! - Confédération CGT et Fédération CGT Commerce Distribution et Services

Il aura fallu presque 3 mois de lutte (du 3 février au 25 avril) pour que la totalité des 7 employés de l'onglerie-salon de coiffure "afro" du 50 Bld de Strasbourg à Paris (quatre Chinoises, deux Ivoiriennes, et un jeune Chinois), pas payés, pas déclarés parce que sans papiers, voient enfin leur situation administrative régularisée par les autorités.

C'est avec une grande joie et une légitime fierté que la CGT salue l'issue positive de cette grève.

Le 3 février 2014, ces salarié(e)s avaient informé leur employeur qu'elles et il cessaient le travail tant que leurs salaires des mois de décembre 2013 et janvier 2014 ne leur seraient pas versés. Et cela, bien qu'étant dans un état de vulnérabilité extrême, tant vis-à-vis de leur patron que des autorités.

Depuis le 10 février, avec les militant(e)s de la Cgt, des soutiens associatifs, politiques et individuels, elles et il ont occupé nuit et jour leur lieu de travail. Comme leur patron s'était volatilisé et que les autorités (Ministère de l'Intérieur et Préfecture de police de Paris) restaient sourdes à leur demande de régularisation, elles et il ont repris leurs postes de travail à partir du 15 février pour alimenter la caisse de grève.

Avec le temps, face à leur détermination et celle de la CGT, trois premières régularisations ont pu être obtenues, puis deux autres et depuis le 25 avril, les deux dernières. Pour justifier le traitement différencié appliqué à chaque salarié(e) et l'extrême lenteur dans la résolution de ce conflit, la préfecture de police de Paris, comme à son habitude, arguait du « temps nécessaire à l'étude des dossiers ». Elle avait surtout du mal à reconnaître avoir à faire à une vraie grève de vrais salariés. Ceci alors que l'Inspection du Travail à l'issue de deux contrôles sur place, dès le début de la grève, avait conclu dans le courrier adressé à l'employeur: "*nos constats démontrent que ces personnes ne peuvent être considérées comme des travailleurs indépendants effectuant une prestation de service pour votre compte....Elles sont sous votre subordination juridique et économique...*"

Il est temps que tous les pouvoirs publics admettent que les salariés, même sans papiers, même contraints au travail « au noir » par leur employeur, font malgré tout un vrai travail, qui doit être reconnu et respecté ! On ne combat pas le travail « au noir » en culpabilisant les salariés ou en niant leur situation, mais en les aidant à en sortir ! D'autant plus quand ces salariés ont le courage de s'engager dans une grève en dénonçant leur patron et au delà tout un système de surexploitation!

Il y en a assez de cette hypocrisie institutionnalisée qui nie des situations de travail totalement inacceptables et qui revient, en réalité, à laisser un certain patronat abuser des salariés les plus vulnérables. Même s'il faut du temps et de la persévérance pour en finir avec cette hypocrisie, la CGT y est prête.

A l'heure de la mondialisation libérale, c'est aussi en gagnant des droits pour ces salariés d'ailleurs, « délocalisés » ici, que nous sauvegarderons les droits de tous les salariés. Respect et salut aux premières femmes grévistes sans papiers, du travail "au noir"! « *Elles bossent ici, elles vivent ici, elles restent ici !* »

### 3 - Liste Féministes pour une Europe solidaire - suite

Les listes "Féministes pour une Europe solidaire" ont été déposées en Île-de-France. Retrouvez la liste complète en [cliquant ici](#). Ci-dessous, retrouvez nos 8 têtes de listes dans les 8 circonscriptions des élections européennes du 25 mai.

Vous le savez peut-être, le 9 mai prochain sera la journée de l'Europe. A cette occasion, les listes "Féministes pour une Europe Solidaire" souhaitent rappeler que les femmes constituent 51% de la population et ne peuvent être oubliées des politiques publiques. Nous vous proposons de participer à une action "choc" qui aura pour objectif de rendre visible les femmes européennes en rebaptisant les principales stations de métro parisiennes.

### 4 - La maternité des Lilas va chercher une réponse aux forceps

Le collectif de Défense de la maternité des lilas reste bien présent et très vigilant et va le prouver ce mercredi matin 7 mai à 10 heures.

Depuis des mois le collectif de la maternité appuyé par la municipalité ainsi que des personnalités politiques et de nombreuses associations demande une réponse à la ministre Marisol Touraine sur l'avenir qui est réservé à l'établissement.

Mais le silence persiste et le collectif ne peut pas rester impassible devant ce qui est vécu comme de l'indifférence voire du mépris pour le personnel et les droits des femmes.

Les locaux sont vétustes, ils ne pourront bientôt plus accueillir de patients. Des responsabilités ont été engagées tant sur le plan politique que juridique, sanitaire, social et humain.

Véritable symbole d'une pratique militante, digne et respectueuse de l'obstétrique, des choix des parents et des droits des femmes, la maternité des Lilas et son centre d'orthogénie doivent vivre aux Lilas et nulle part ailleurs. Pour qu'un service de soins de qualité reste possible dans le 93!

Fidèle à ses méthodes visuelles et pacifiques, le collectif va une nouvelle fois prouver sa capacité à se faire entendre et à mobiliser les médias!

*Pour connaître le contenu de cette action sous embargo, Contactez le 0665469213*

*Plus d'informations sur la situation de la maternité ici : <http://www.la-maternite-des-lilas-vivra.com/>*

## INTERNATIONAL

### 5 - #BringBackOurGirls : mobilisation sur le web pour les lycéennes enlevées au Nigeria -

Estelle Corriez - [ici.tf1.fr](http://ici.tf1.fr)

Le 14 Avril, plus de 276 lycéennes ont été enlevées par le groupe islamiste **Boko Haram**. Seules 53 jeunes filles kidnappées ont réussi à s'échapper. Lundi 5 mai, le groupe islamiste a revendiqué ces **enlèvements** et son chef, Abubakar Shekau a déclaré que **ces filles seront "vendues", traitées en "esclaves" ou même mariées de force**.

Boko Haram, qui veut dire littéralement « l'éducation occidentale est un péché », prône l'application de la charia et lutte contre l'éducation des femmes. Depuis, les parents n'ont aucune nouvelles de leurs filles, et le gouvernement nigérian n'a annoncé aucune action pour libérer les otages. Des rumeurs circulent sur la possibilité qu'elles aient été déplacées dans des pays frontaliers, et vendues pour la somme de 10 euros.

*Des manifestations pour pousser le gouvernement nigérian à agir : Un mouvement de grande ampleur, appelé «Bring back our girls» qui veut dire «rendez-nous nos filles», s'organise depuis le début de la semaine. Des manifestations se sont tenues dans tout le pays, notamment dans la capitale, Abuja. Les parents des jeunes filles ont également manifesté à l'endroit où ces dernières ont été enlevées. En colère contre le gouvernement qu'ils estiment passif, les proches réclament l'appel à l'aide de la communauté internationale. A l'étranger, des rassemblements ont été*

également organisés, comme à Paris lundi à 19 heures devant l'ambassade du Nigéria ou à New York samedi.

*Pétitions et réseaux sociaux en première ligne* : Les pétitions pour sauver ces lycéennes affluent sur Internet. Celle qui a récolté le plus de signature a été lancée sur Change.org par Ify Elueze, militante pour les droits des femmes résidant en Allemagne. La pétition réunie plus de 270 000 signatures ce mardi. Aux Etats-Unis, plus de 84 000 Américains ont signé une pétition sur le site de la Maison blanche. Toujours aux Etats-Unis, Amnesty International appelle également les citoyens à accorder leur soutien aux lycéennes.

Le hashtag (mot clé) « Bring back our girls » est particulièrement partagé sur les réseaux sociaux. La militante Ify Elueze est d'ailleurs très active sur twitter où elles interpellent les personnalités publiques, et les politiques comme Angela Merkel. De nombreuses photos sont postées en signe de soutien avec le message "Rendez-nous nos filles".

*Le gouvernement nigérian critiqué pour sa passivité* : Le mouvement "Bring back our girls" a été organisé en réaction à la passivité du gouvernement nigérian dénoncé par les familles des lycéennes. Yabuka N'Darazé, le père de Dokas, une des jeunes filles, s'est exprimé ce mercredi sur Europe 1. Il a déclaré que les autorités l'ont dissuadé, lui et d'autres villageois, de partir à la recherche du groupe islamiste, dangereux et lourdement armé. Le principal reproche des familles va en effet à l'encontre du gouvernement qui n'a engagé aucune action concrète. En effet, aucune négociation n'a été engagée avec le groupe islamiste, et une intervention militaire n'est pas à l'ordre du jour. Le président nigérian, de son côté, appelle à l'aide Barack Obama et demande des renforts pour contrer les attaques du groupes islamistes.

Le Kenya, qui est également en proie à des attaques terroristes, avec deux attentats à la bombe contre des bus à Nairobi, a apporté son soutien au Nigéria. Une conférence de presse commune avec le président kenyan, Uhuru Kenyatta et le président nigérian Goodluck Jonathan a été organisée. Kenyatta a déclaré : « Nous devons demander à nos deux peuples de s'unir à nous pour gagner cette bataille ». Le président Kenyan a condamné sévèrement ces actes terroristes : « Ils nous ramènent en arrière, ils nous ralentissent, ils tuent des innocents, ils détruisent nos biens ». Mais le président a bien insisté sur le combat qui est mené pour lutter contre cette terreur qui empêche l'Afrique de progresser.

## **6 - Tunisie : les réserves à la CEDAW enfin levées ! - FIDH**

Après deux ans de tergiversations, la Tunisie a enfin levé formellement ses réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW). « Nous nous réjouissons de ce pas décisif pour consacrer l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette décision est le fruit d'une mobilisation sans relâche des organisations tunisiennes et internationales » a déclaré Karim Lahidji, Président de la FIDH. La FIDH salue l'immense travail de plaidoyer et de sensibilisation mené par les organisations tunisiennes, en particulier par ses organisations membres fortement mobilisées pour faire prévaloir l'égalité à l'instar de l'ATFD, la LTDH et Doustourna. Depuis leur création respective, elles n'ont cessé de lutter pour l'universalité des droits humains des femmes et pour une véritable égalité entre les sexes. Avancée majeure, la levée des réserves à la CEDAW n'est toutefois qu'une étape. La FIDH et ses organisations membres poursuivront désormais leur mobilisation pour que la législation nationale soit harmonisée dans les plus brefs délais avec les dispositions de la CEDAW. De plus, la FIDH appelle l'Etat tunisien à retirer sa Déclaration générale à cette Convention, qui malgré son absence de valeur juridique, met en doute la volonté de l'Etat de respecter pleinement l'égalité entre les femmes et les hommes. Le gouvernement tunisien avait annoncé la levée des réserves le 24 octobre 2011, mais ce n'est que le 23 avril qu'il a fait les démarches nécessaires pour que cette annonce soit effective, en notifiant le Secrétaire général de l'ONU. La CEDAW a été adoptée le 18

décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations unies et ratifiée par la Tunisie en 1985. Cette convention engage les États signataires ou adhérents à éliminer toute forme de discrimination envers les femmes, et à favoriser leur plein développement dans l'ensemble des domaines politiques, économiques, sociaux, culturels et civils.

## **7 - La charia va entrer en vigueur dans le sultanat de Brunei - liberation.fr**

Dès jeudi, la législation islamique va commencer à s'appliquer progressivement. Elle prévoit notamment de flageller les consommateurs d'alcool ou de lapider les criminels. Brunei, un petit sultanat richissime situé sur l'île de Bornéo, a annoncé que la charia, la loi islamique, entrerait graduellement en vigueur à partir de jeudi. «Je place ma foi dans Allah le tout-puissant et lui rends grâce pour annoncer que demain, jeudi 1er mai 2014, sera réalisée la première étape de l'application de la charia», a déclaré le sultan Hassanal Bolkiah mercredi. Certains «affirment que la loi d'Allah est sévère et injuste mais Allah lui-même a dit que Sa loi est juste», a-t-il ajouté.

Le sultan, un des hommes les plus fortunés au monde grâce aux ressources pétrolières du territoire, avait annoncé en octobre la promulgation d'un nouveau code pénal islamique, pour les seuls musulmans. Les décisions de cet homme de 67 ans qui gouverne seul sont incontestées par ses 400 000 sujets. Il a fait taire les critiques sur l'instauration de la charia parmi la population n'appartenant pas à la majorité musulmane d'ethnie malaise, qui s'était notamment exprimée dans les réseaux sociaux.

La nouvelle législation prévoit, à mesure de son entrée en vigueur, l'amputation de membres pour les voleurs, la flagellation pour la consommation d'alcool ou l'avortement, ainsi que la lapidation pour divers crimes. Le Brunei compte déjà deux systèmes judiciaires : l'un civil et l'autre islamique. Le domaine de compétence de ce dernier est actuellement limité aux litiges mineurs comme les différends matrimoniaux.

Le Brunei sera le seul Etat d'Asie du Sud-Est à appliquer la charia. En Indonésie, plus grand pays musulman au monde, seule la province autonome d'Aceh, sur l'île de Sumatra, a introduit la loi islamique. Les habitants de Brunei sont musulmans aux deux tiers, avec une forte présence bouddhiste (13%) et chrétienne (10%). L'islam est religion officielle et sa pratique est réputée plus conservatrice qu'en Malaisie ou en Indonésie, pays musulmans voisins. La consommation d'alcool est ainsi interdite et la pratique d'autres religions que l'islam sévèrement réglementée.

## **TEXTES**

## **8 - Plus de 200 jeunes filles nigérianes enlevées parce qu'elles allaient à l'école ! - MMF France**

L'horreur de la misogynie est une fois de plus à l'œuvre. Là où les filles n'ont aucun droit, l'éducation leur est refusée car elle est l'étape primordiale de leur émancipation. Elles sont un butin de guerre, elles sont utilisées comme armes de guerre ; on les viole, on les kidnappe, on en fait des esclaves, monnaie d'échange au service de la domination du vainqueur, arme de vengeance pour les vaincus.

La secte Boko Haram s'attaque à l'accès à la connaissance des filles, comme c'est le cas en Afghanistan, comme ce fut le cas à Montréal à l'École Polytechnique.

L'anéantissement du droit des femmes à simplement exister comme êtres humains n'a pas de frontières !

Jusqu'à quand allons-nous tolérer ces exactions sans réaction des gouvernements puissants de ce monde ? Jusqu'où allons nous tolérer que les médias ne fassent pas une campagne tonitruante pour dénoncer l'inacceptable ?

Le silence des Etats les rend complices, même ceux qui font de vagues promesses, car ce n'est pas seulement en situation d'urgence qu'il faut agir.

Il y en a assez du laxisme, il y en a assez de l'exploitation des femmes dans les conflits, de l'utilisation de leurs corps pour satisfaire une domination dévastatrice et criminelle.

Nous, femmes de la MMF France, exigeons :

- Que les écoles soient protégées ;
- Que l'éducation des filles soit promue par les instances internationales comme une des valeurs essentielles des droits humains ;
- Que soit créé une aide internationale pour impulser et accompagner toutes les démarches pouvant aboutir à la libération, de toute urgence, des jeunes filles actuellement en danger extrême.

Nous femmes de la MMF France sommes mobilisées, avec toutes les forces impliquées pour faire bouger nos gouvernements respectifs et obtenir que les collégiennes nigérianes rentrent chez-elles saines et sauvées.

Pétitions, rassemblements, manifestations, notre force dépendra de notre capacité à mobiliser le plus grand nombre de femmes et hommes qui n'acceptent pas la barbarie.

*Pétition Unicef : <https://www.change.org/fr/pétitions/un-unicef-and-unesco-nigeria-enlèvement-massifde-lycéennes#>*

*- pétition initiée par plusieurs féministes nigérianes*

*- Action virale #BringBackOurGirls*

### **8bis - Jeunes nigérianes enlevées par Boko Haram : l'assourdissant silence de la France - Osez le féminisme !**

L'inaction du gouvernement nigérian suite au rapt de plus de 200 jeunes nigérianes par le groupe islamiste Boko Haram il y a 3 semaines a poussé les familles nigérianes à se tourner vers l'aide internationale. Alors que le secrétaire d'Etat américain John Kerry a promis samedi que les Etats-Unis feront "tout ce qui est possible pour aider le gouvernement du Nigeria à ramener ces jeunes filles dans leurs foyers et traduire les auteurs en justice", le silence de la France devient chaque jour plus insupportable.

Osez le féminisme ! exige du gouvernement français des actions concrètes. Il est de la responsabilité de la France de faire pression sur le gouvernement nigérian et de s'engager à fournir tous les moyens nécessaires à la recherche des disparues . La diplomatie des droits des femmes de la France ne peut pas se borner à des déclarations d'intention dans de beaux discours.

Le kidnapping et le projet de vente et de mariage forcé des jeunes lycéennes est une attaque directe de Boko Haram contre l'éducation des filles et des femmes, condition de leur émancipation. Le manque d'intérêt du gouvernement français et des médias vis à vis des crimes de guerre ciblant les filles et les femmes en dit long sur le niveau de misogynie qui règne encore en France en 2014.

Osez le féminisme ! soutient la mobilisation internationale initiée par les militant-es nigérian-es, en relayant la pétition initiée par plusieurs féministes nigérianes, et en participant à l'action virale #BringBackOurGirls.

Nous ne relâcherons pas la pression tant que le Ministère des Affaires étrangères ne se sera pas engagé à soutenir les actions de recherche des jeunes lycéennes kidnappées . Très préoccupé-es par les conditions de détention des adolescentes, nous nous mobiliserons avec d'autres organisations féministes à Paris en présence de militantes et citoyen-nes nigérian-es le 13 mai prochain, soit un mois après le rapt.

### **9 - Appel à manifester contre les violences faites aux femmes et LGBTQI - 17 mai**

Alors que les violences contre les femmes se multiplient, la justice a rendu un verdict scandaleux le 9 avril, qui déclare à tou-tes l'impunité totale des agresseurs. Une femme a été condamnée pour s'être défendue d'une agression violente.

L'histoire est pourtant tristement banale : un homme, soutenu par d'autres, s'en est pris à elle dans

la rue, proférant des insultes sexistes et lesbophobes ainsi que des propos et menaces à caractère sexuel. Pour avoir osé réagir, la justice l'a condamnée à 5 mois de prison avec sursis. Ce verdict, grave, la condamne à être désormais une proie pour tous les hommes. En effet, en cas d'agression, elle ne pourra pas se défendre sous peine d'être emprisonnée alors même que les violences sexistes, lesbophobes, homophobes et transphobes augmentent.

Une action de contestation, organisée par un collectif de soutien, a eu lieu juste après le rendu du verdict et a été rudement réprimée par les forces de l'ordre. 18 féministes ont été interpellées, et l'une d'elles est poursuivie par la justice. Il s'agit bien ici d'une décision politique menée contre les droits des femmes et des LGBTQUI.

Nous appelons l'ensemble des organisations féministes, syndicales politiques, antifascistes, de défense des droits des LGBTQUI ainsi que l'ensemble des collectifs, à se mobiliser contre cette injustice. Parce que nous en avons marre des violences impunies, parce que nous n'en pouvons plus de cette société patriarcale qui encourage les agresseurs

Samedi 17 mai, St Michel, 14h, dans le cadre de la Journée Internationale contre l'homophobie ou IDHO

Signataires ; OTrans, les Tumultueuses, groupe LOCs, Crêpe Georgette, les Déchaînées, Fédération solidaires étudiant-es-syndicats de luttés, Action Antifasciste Paris Banlieue, Coordination des Groupes anarchistes, CNT31, Act-Up Paris, Féministes Enragé-es, Collectif 8 mars pour Toutes..

## **10 - Je soutiens les listes FPES - Féministes pour une Europe Solidaire**

Les listes "Féministes pour une Europe Solidaire" sont présentes dans les 8 euro-régions à l'occasion des élections européennes. Pour que nos bulletins de vote soient présents dans tous les bureaux de vote le 25 mai prochain, nous avons besoin de vous ! En effet, lors des élections européennes, l'impression et la diffusion des bulletins de vote sont à la charge de chacune des listes.

Nous avons donc besoin du soutien financier d'un maximum de monde pour garantir l'impression des bulletins de vote dans toutes les régions. Si vous donnez 10€, cela permet d'imprimer 800 bulletins de vote. Si vous donnez 50€, cela permet d'en imprimer 4000, etc.

*Pour donner, il suffit de vous rendre sur le site. Vous pouvez payer par chèque ou par virement.*

## **11 - Non à la proposition de loi relative à l'autorité parentale - Communiqué du CNDF**

Hallucinant, on croit rêver ! Après la reculade en rase campagne du gouvernement sur son projet de loi famille, après l'enterrement de la PMA, on assiste à une résurgence de la famille sous la forme d'une proposition de loi portée par Erwan Binet (PS) et Barbara Pompili (EELV). C'est visiblement une urgence puisque le texte passe en commission des lois de l'Assemblée mardi 6 mai et en première lecture le 19 mai.

Que prévoit ce texte qui comprend quatre chapitres ? Le premier retient notre attention. Il explicite, dans un premier temps, ce que signifie l'exercice conjoint de l'autorité parentale : s'informer réciproquement, prendre ensemble les décisions, usuelles comme importantes. Dans un second temps, il fixe la résidence de l'enfant. Celle-ci n'est plus prévue au domicile de l'un des deux parents ou alternée mais est au domicile de chacun des deux parents. La résidence de l'enfant au domicile de l'un des parents seulement est fixée à titre exceptionnel. Dans ce cas là, un droit de visite est organisé pour l'autre parent. Sinon, cette notion disparaît.

Cette proposition de loi oublie le contexte global de la société : les inégalités entre les femmes et les hommes, les 400 000 femmes victimes de violences conjugales déclarées en 2 ans, les 166 femmes mortes sous les coups de leur conjoint en 2012 et 9 enfants victimes de leur père. Elle prône une égalité abstraite, déconnectée de la vie réelle.

Selon un rapport du Ministère de la Justice, en termes de résidence des enfants, 96 % des demandes des mères sont satisfaites et 93 % des demandes des pères. Cette loi n'est-elle pas faite pour les 7 % de pères non satisfaits qui n'hésitent pas à se jucher sur des grues pour obtenir satisfaction ?

Regardons de près les situations de femmes victimes de violences conjugales : elles ont énormément de mal à se séparer de leur conjoint, elles sont sous emprise. Même séparées, cette emprise continuera car pour un quelconque motif, elles seront sommées de demander l'avis de leur ex conjoint : emmener l'enfant chez le dentiste par exemple. Elles ne pourront déménager, essayer de repartir d'un autre pied, recommencer leur vie ailleurs. Elles devront rester près de chez leur ex puisqu'il aura lui aussi la résidence de l'enfant. Ces situations se produisent déjà dans des circonstances de résidence alternée ou de résidence attribuée à un parent avec droit de visite de l'autre.

Ne pas appliquer ces dispositions lorsqu'il y a eu condamnation pour crime ou délit sur la personne de l'autre parent, comme le prévoit la proposition de loi, ne garantit rien : on sait très bien que les femmes hésitent à déposer plainte pour les violences subies. Et quand elles le font, très peu de condamnations sont prononcées... En outre, il n'est pas fait référence aux crimes ou délits commis sur la personne des enfants....

Le troisième chapitre de la proposition de loi prévoit d'encourager la médiation familiale. Cette dernière, comme la médiation pénale, risque de passer sous la table les violences conjugales en tant que délit au profit d'une supposée réconciliation après ce qui pourrait être qualifié de « différend » familial.

Non décidément, le parent auteur de violences conjugales ou de violences perpétrées sur les enfants, ne doit pas pouvoir être « titulaire » de la résidence des enfants.

*Pour consulter la proposition de loi :*

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion1856.asp>

## **12 - Encore plus d'inégalités et de risques pour les femmes et les enfants victimes de violences** - Texte collectif d'associations

Est-ce une méconnaissance de la situation des victimes de violences conjugales ou les enfants victimes de violences intra familiales ? Nous ne savons plus quoi penser des propositions législatives qui se penchent sur le sort des familles séparées. Une fois encore, ce texte a été rédigé dans la rapidité. Déposé le 1er avril, il sera examiné en première lecture à l'Assemblée Nationale le 19 mai, sans prendre en compte les urgences de terrain rapportées par les associations féministes depuis des années maintenant, et sans prioriser les garde-fous pour les victimes de violences conjugales et leurs enfants.

Les associations signataires, indiquent leur ferme opposition au texte proposé par les député-es Bruno Le Roux, Marie-Anne Chapdelaine, Erwann Binet, Barbara Pompili, François de Rugy, Véronique Massonneau, et l'ont fait savoir lors de récentes audiences, ainsi qu'au Ministère des Droits des Femmes, au Secrétariat d'Etat à la famille et à la Délégation des Droits des Femmes à l'Assemblée Nationale.

Nous demandons à Mesdames et Messieurs les Sénatrices et Sénateurs , à Mesdames et Messieurs les député-es et au gouvernement de ne pas acter ce texte qui est contraire aux préconisations de la Convention d'Istanbul (Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) que la France est en passe de ratifier. Il vient en particulier en contradiction avec son article 31 qui préconise une législation plus protectrice pour les victimes de violences au sein des couples et leurs enfants.

L'ensemble des articles 3, 4, 5, 6, 7, 8, 16, 17 et 18 de la proposition de loi et leurs alinéas doivent inclure une exception dans les cas, non seulement de violences condamnées (conjugales, violences



sur enfants dont l'inceste...) mais aussi de violences avérées, vraisemblables, par exemple par des plaintes, ou des certificats médicaux, ou encore des témoignages, une Ordonnance de Protection, des alternatives aux poursuites (mesures de rappel à la loi, compositions pénales), etc. sur la victime et/ou ses enfants ou de défaillances manifestes (abandon matériel, physique).

Rappelons que :

- En moyenne chaque année, 201 000 femmes de 18 à 59 ans vivant en couple en France métropolitaine sont victimes de violences conjugales, qu'elles soient physiques ou sexuelles, chiffre auquel il faut ajouter les victimes de violences verbales, psychologiques ou économiques. 166 femmes et 9 enfants ont été tués en 2012, suite à des violences au sein du couple.

- Seulement 22 % des femmes victimes de violence conjugale ayant appelé le 3919 ont déposé une plainte dont peu sont suivies de condamnations.

- Entre 80 % et 90 % des enfants vivent au domicile où s'exercent les violences et y sont exposés. 18 % d'entre eux sont maltraités directement. Pour 5.3 %, les violences ont débuté ou se sont aggravées lors d'une grossesse, d'une naissance ou d'une adoption. 2369 personnes signalent des conséquences pour la santé des enfants: peur, anxiété, angoisse, stress, perte estime de soi, dépression, troubles de l'alimentation et du sommeil, énurésie, phobies, automutilations, tentatives de suicide...

- Les agressions sexuelles et les viols sur les enfants sont à 97% commises par des hommes.

Hors ordonnance de protection (de 6 mois selon le PLE) cette proposition de loi les maintiendra sous la coupe de leurs agresseurs au nom d'une autorité parentale partagée (quoiqu'il en coûte), et une coparentalité intangible.

*A qui s'adresse le projet de loi n°1856, et par qui est-il influencé ?* Rappelons que :

- La majorité des parents, pères et mères, qui se séparent (80 %) n'ont besoin de la justice que pour acter des conventions librement établies entre eux. Cette loi ne légifère que les situations « conflictuelles ». Dans environ 9 %, l'un des parents n'avait pas exprimé de demande en matière d'autorité parentale.

- Selon le rapport de la chancellerie qui porte sur les séparations parentales, il n'existe donc « que » 10 % de conflits parentaux (130 000 divorces indiqués dans la proposition de loi soit 13 000 dossiers). Dans ces « conflit », beaucoup de femmes et d'enfants sont impactés par des faits de violences conjugales ou des violences sur enfants.

- Ces victimes seront soumises au diktat d'une loi encore plus répressive, alors qu'elles sont aux prises avec de longues procédures pénales pour dénoncer des faits. Or, durant cette période, d'autres décisions sont prononcées, sans prendre en compte les faits de violences, par les juridictions de la famille chargées de statuer sur la résidence des enfants et l'autorité parentale conjointe (les deux juridictions ne travaillant pas de concert sur le même dossier).

- Enfin 93 % des demandes des pères en justice sont satisfaites, et seuls 1,5 % de pères se disent lésés.

Il semble donc qu'une nouvelle fois des instances ont décidé d'un texte s'appliquant à tous les parents qui se séparent sans considération de précédents de violences et de leur taux d'impunité, sans considération de l'implication réelle de certains pères dans la prise en charge de leurs enfants, y compris sur le plan économique, sans considération des abandons de famille physiques.

*Ne jamais perdre de vue le mécanisme d'emprise et de pouvoir que révèlent les violences conjugales. Les violences conjugales ne sont pas un conflit. Ces violences (sexuelles, physiques, psychologiques et/ou économiques) ne s'arrêtent pas après la séparation. Dans les cas où des enfants les subissent au travers de leur mère, ils sont impactés à vie.*

*L'intérêt et les droits de l'enfant :* Il est impératif de modifier la loi en tenant compte du principe de précaution et d'assurer l'objectif essentiel des droits et de l'intérêt de l'enfant, celui-ci étant défini comme la protection de son développement physique, affectif, intellectuel, et social. Cela

nécessite pour les alternances de foyer une décision au cas par cas avec l'accord des 2 parents et dans une relation non conflictuelle.

« *Si l'on protège la mère, on lui redonne les moyens de protéger son enfant* » (Edouard Durand magistrat). Les instances de la justice familiale, en remplissant leurs missions, ont aussi un rôle éducatif et protecteur vis à vis des enfants et des parents, auxquels elles manifestent ce qui est permis de ce qui ne l'est pas, sur la base des valeurs de respect des droits fondamentaux. *Fédération Nationale Solidarité Femmes, Association SOS les Mamans, Collectif Abandon de Famille, Collectif National pour les Droits des Femmes, Femmes Solidaires, Libres Mariannes, Osez le Féminisme, AIVI, Voix de l'enfant, la CLEF.*

Source : <https://entreleslignesentrelesmots.wordpress.com>

### **13- Une loi dangereuse - Réseau « Encore Féministes »**

Le réseau « Encore féministes ! » demande aux député-es français-es de refuser de voter une proposition de loi qui satisfait le lobby masculiniste. Si la loi était votée, les conséquences en seraient dramatiques pour des milliers de mères seules. La loi sur la famille - « relative à l'autorité parentale et à l'intérêt de l'enfant » - qui sera examinée le 19 mai 2014 à l'Assemblée nationale, est d'inspiration masculiniste.

Des exemples ? Elle impose la résidence des enfants au domicile des deux parents (même en cas de situation d'abandon). Elle renforce aveuglément la répression pour non-représentation d'enfant, en feignant d'ignorer que dans la majorité des cas les violences en sont la cause. Elle renforce l'application de la « médiation familiale », alors que celle-ci risque de s'imposer dans des cas de violence intrafamiliale non déclarée à la justice, ce qui est la majorité des cas. Voilà qui satisfait des revendications d'associations dites « de pères ».

Les conséquences de cette loi seraient désastreuses pour des milliers de mères de famille, car serait institué le partage obligatoire de l'autorité parentale. En effet, le texte voudrait imposer « une égalité de droits et de devoirs des parents à l'égard de l'enfant, aucun des parents n'ayant le droit d'agir seul, à l'insu de l'autre », même quand l'un des deux parents n'assume pas son rôle, voire disparaît de la vie de son enfant. Faut-il rappeler aux député-es que 14 % des pères n'entretiennent plus de contact avec leurs enfants après une séparation, et c'est le cas de 24 % des pères ayant un enfant avec une nouvelle compagne (source : INED) ?

Concrètement, une mère voulant inscrire son enfant dans une école ne pourra le faire sans la signature du père, parfois injoignable depuis des mois ou voulant exercer pressions, harcèlement, chantage.

La commission des lois procède à des auditions. Il semble que des associations de pères ont pu faire prévaloir leur point de vue. Un exemple éclairant : au lieu du « droit de l'enfant à voir ses parents », le texte mentionne les « prérogatives » d'un parent.

Des députées de la délégation droits des femmes vont déposer des amendements : que pourront-ils changer à un texte qui, à l'exception du chapitre II à propos des beaux-parents, va dans le mauvais sens ? La discussion n'a pas encore commencé à l'Assemblée nationale. Il est urgent d'intervenir.

Le réseau « Encore féministes ! » demande aux député-es de lire cette proposition de loi avec tout l'éclairage nécessaire et de refuser de voter un texte satisfaisant seulement des hommes qui se sont fait connaître en grim pant sur des grues, au mépris de leurs propres enfants.

### **14 - Où sont les violeurs ? - Marlene Schiappa, Présidente de Maman travaille**

Le traitement médiatique du viol a ceci d'étonnant qu'il décrit toujours l'agresseur et la victime avec un champ lexical similaire. Pour la victime, nous avons jeune, pauvre au sens de "à plaindre", seule parfois, et souvent un détail physique accablant du type "elle avait les cheveux longs (la salope)" (blonde, au 36 quai des Orfèvres ; jolie, dans le métro de Lille). Le violeur a toujours une bonne excuse, lui. Il avait bu, monsieur le juge. (36) Il venait de se disputer avec son amie et il

n'avait pas de travail, monsieur le juge (Lille). Bref, elle, avant d'être une victime, était déjà marquée du sceau de l'infamie ; et lui avant d'être un agresseur était déjà le good guy qu'il redeviendra après quelques heures de travaux d'intérêt général.

Si bien que notre société est intrinsèquement pleine de victimes de viols, mais vide de ses violeurs. J'ai toujours été frappée par une statistique : si je prends un échantillon au hasard de 10 de mes copines, la majorité a déjà vécu une agression sexuelle. Si, en revanche, je prends un échantillon au hasard de 10 de mes copains, aucun n'a jamais agressé aucune femme - ou aucun homme. Mes copines ont des foutitudes d'histoires, de souvenirs, de "et là, il m'a tiré les cheveux jusqu'au couloir" ou de "c'était l'entraîneur de tennis" ou du célèbre "c'est un peu de ma faute parce que..." (je portais une jupe / j'avais souri / j'étais en train de lire - rayez les mentions inutiles). Mes copains n'ont aucune anecdote de ce type. Ce sont tous des "types bien" (je ne fais pas partie des adoratrices du mythe du connard). C'est beau comme une pub Mastercard.

Mais statistiquement, ça ne fonctionne pas. Qui a violé mes copines ? Pas toujours le prototype du violeur marginal, aviné, "d'origine étrangère" décrit dans les journaux. D'après les chiffres, en majorité, ce sont des personnes de leur entourage. Des hommes "normaux" comme on dit. Certains sont mariés, ont des familles, un travail, une position sociale parfois, même. Des blancs ? Oui, il y a des blancs. Des quadras, des "mecs sympa" ? Aussi. Des qui les ont agressées et qui sont allés à Toys'r'Us acheter un cadeau pour l'anniversaire de leur fille juste après, parce qu'ils violent MAIS ils partagent les tâches ménagères, attention !

Comme mon amie qui a conclu son histoire par : "Tu le connais, c'est X. X... ? Comme le patron de presse ? Oui. C'est lui." J'avais déjeuné avec lui justement la veille, et je l'avais trouvé plutôt cool. Tandis que je restais bouche bée, ma copine a commandé un deuxième smoothie, et sans doute, dans un film, le consultant psy du scénariste rayerait ce passage "pas crédible", "elle raconte qu'elle a été violée votre copine, elle ne peut pas recommander un smoothie nonchalamment !"

Une femme qui est violée devient une victime. Une victime, globalement, point. Tout le reste de son identité est nié. Un homme qui viole ne devient pas un violeur, globalement, point. Il garde son identité, mais une identité avec un, comment a-t-il dit déjà le patron de presse, le lendemain, quand je lui ai dit que j'allais pousser ma copine à porter plainte ? Ah oui ! Un "accident de parcours !"

Une femme qui est violée était déjà une victime avant le viol, d'ailleurs : Comment était-elle habillée ? Quels signaux a-t-elle envoyé qui ont pu attirer le violeur ? Parce que c'est évident, elle a envoyé des signaux ! Je me souviens avoir assisté un jour à la conférence d'un victimologue racontant que les joggeuses "envoyaient des signaux" d'appels au viols. "Elles COURENT monsieur le juge ! Si ce n'est pas une allégorie sexuelle, ça. En écoutant de la musique, parfois, elles ne peuvent pas entendre les violeurs s'approcher ! Dans des endroits comme des FORETS. Je me comprends."

Après avoir entendu ça, j'ai arrêté d'aller courir sur les quais de Seine et j'ai commencé à courir dans la sécurité des pots d'échappement, en faisant attention à ne pas trop sourire et à écouter la musique avec un seul écouteur, pour entendre arriver, au cas où. Parce que c'est bien sûr à nous de nous assurer qu'on a envoyé le moins de "signaux" possibles, qu'on est en situation de se défendre.

D'apprendre à nos filles comment on peut se faire un poing américain avec un trousseau de clés en moins de quatre secondes, à ne jamais ouvrir la porte si un inconnu se trouve dans la rue, de refuser qu'un animateur les accompagne au dortoir de la colo, bref, de leur apprendre la PEUR, partout, tout le temps, structurellement, la même peur de l'autre et de soi-même qui, assimilée dès le plus jeune âge, les empêchera de trop se mettre en avant dans leur vie professionnelle, de se montrer entreprenante dans leur vie amoureuse, parce qu'il ne faudrait pas trop qu'on les remarque, sinon quoi ? Sinon elles "l'auront cherché." Il ne faudra pas se plaindre.

Dans King Kong Théorie, Virginie Despentes explique qu'elle n'a pas renoncé à faire du stop pour aller à des concerts après avoir été violée en faisant du stop pour aller à un concert. Elle réclame

ce droit, comme une prérogative, de continuer, de ne pas se comporter comme si elle avait été "marquée". Sinon quoi, alors ? Rester chez soi ? Et encore... est-on toujours en sécurité chez soi ? Nous, femmes, sommes habituées à vivre en portant cette éventualité comme une sorte de fatalité révoltante.

"Le courage, ce n'est pas ne pas avoir peur. Le courage, c'est affronter sa peur" a dit Kennedy. Ou Lady Gaga, je ne sais plus. Comme si on avait assimilé ce choix : 1/ Sortir de chez soi et prendre le risque d'être violée ; 2/ Se barricader, ne pas courir, ne pas sourire, porter un vêtement qu'on ne peut pas nous enlever de force, parler doucement, ne surtout pas rire aux éclats, ne pas engager la conversation avec des inconnus, ne pas écouter de musique dans la rue, soupçonner tous les hommes. Mais dans tous les cas de l'équation, le problème de base reste posé avec un "il y a un violeur quelque part."

Je ne crois pas aux "pulsions scientifiques" qui pousseraient les humains de sexe masculin, dans leur ensemble, à vouloir violer les femmes, dans leur ensemble, ou les hommes d'ailleurs. Je crois aux normes masculines du pouvoir qui leur font croire que pénétrer de force, soumettre, violer, sont des signes de domination donc de réussite. Je crois à une société phallocrate où n'importe quel abruti avec un pénis s'imagine pouvoir disposer de n'importe quelle personne qui passe à sa portée et résoudre ce faisant l'ensemble de ses problèmes de virilité. Je crois à la culture du viol. Mais je crois au libre arbitre.

J'ai foi en l'homme avec un grand H et avec un petit, aussi.

Messieurs, vous pouvez choisir de ne pas devenir des violeurs. Le sexe, c'est le contraire du droit : "Qui ne dit mot ne consent pas." Un sourire n'est pas un oui. Une minijupe n'est pas un oui. Si elle est saoule, si elle est mineure, si elle dit non, si elle n'a pas dit oui et si vous l'attrapez par surprise, alors c'est non. C'est une absence de consentement. Et c'est un viol. Et vous pouvez décider de ne pas le faire ; et de ne pas le laisser faire.

## **15 - Violences sexuelles : Une juste indignation - CLEF et Libres Mariannes**

A Lille, dans le métro, mardi 22 avril au soir, une jeune femme a été abordée par un homme, menacée, insultée, agressée sexuellement et poursuivie, dans l'indifférence totale de huit témoins directs de la scène. Les images de vidéo surveillance en témoignent. Son calvaire durera une trentaine de minutes avant qu'un automobiliste (courageux, saluons-le !) porte enfin secours à la jeune femme. L'agresseur, finalement arrêté, a été condamné en comparution immédiate à 18 mois de prison ferme.

A Paris, cette même nuit-là, une jeune touriste canadienne déclare avoir été violée par quatre policiers dans les locaux du « mythique » quai des Orfèvres, à l'étage de la BRI (Brigade de Recherche et d'Intervention). Deux des policiers sont mis en examen sous contrôle judiciaire, un troisième placé sous le statut de témoin assisté et le quatrième mis hors de cause.

Certes, il faut évidemment attendre les résultats de l'enquête dans l'affaire du Quai des Orfèvres, ainsi que les suites données à la question des potentielles poursuites pour non-assistance à personne en danger des "témoins passifs" de Lille. Cependant, on peut dès à présent prendre acte du fait que ces événements ont été traités par la justice et les médias comme de véritables faits de société.

Les violences sexuelles dont sont victimes majoritairement les femmes sont un véritable fléau social : la France ne fait pas exception dans l'Union Européenne, où 3,7 millions de femmes ont été victimes de violences sexuelles au cours des 12 derniers mois.

Il est essentiel non seulement que la France et tous les autres États ratifient rapidement la Convention du Conseil de l'Europe d'Istanbul (Prévention et Lutte contre les Violences à l'égard des femmes), mais surtout qu'ils aient la volonté politique de la mettre en œuvre.

Enfin, parallèlement à une prise de conscience des médias et des pouvoirs publics de la gravité du

crime de viol, il est impératif de se questionner sur la direction empruntée par une société dont l'individualisme exacerbé peut mener huit personnes à assister sans la moindre réaction à la détresse d'une jeune femme agressée sexuellement sous leurs yeux.

## **16 - Un sac poubelle en forme de buste de femme : la publicité du Conseil Général de la Moselle jugée sexiste par le Jury de Déontologie Publicitaire - Chiennes de garde**

Les Chiennes de garde saluent pour la troisième fois ce mois-ci la décision du Jury de Déontologie Publicitaire (JDP) (après celles contre Numéricable et Bouscaren) qui a entendu nos arguments vendredi 11 avril dernier, face aux représentants du Conseil Général de la Moselle. Le JDP a rendu son avis suivant la recommandation 1751 du Conseil de l'Europe, datant de 2010, qui invite les États membres à « combattre les stéréotypes sexistes dans les médias », et a rappelé que « la publicité ne doit pas réduire la personne humaine, et en particulier la femme, à la fonction d'objet. (Décision du JDP sur le site [www.chiennesdegarde.com](http://www.chiennesdegarde.com)).

Cette image publicitaire parue en 4<sup>e</sup> de couverture du magazine du Conseil général de la Moselle de février 2014 a fait bondir plusieurs Mosellan-es qui ont alors alerté les Chiennes de garde. Cette annonce avait été diffusée quelques semaines auparavant sous forme de deux affiches, l'une féminisée, l'autre masculinisée, dans le département, sans que les Chiennes de garde en soient tenues au courant. Sur fond rose, quelques ordures, une peau de banane, une bouteille, un sac-poubelle noir aux liens noirs qui épouse étroitement... un buste de femme ! Et ce slogan: "Jetons mieux...Jetons moins! Avec le Conseil Général de la Moselle, adoptez le régime minceur pour vos déchets »

*Le corps comme ordure* : D'aucuns ont vu dans cette image de corps de femme découpé, comme dans de sordides affaires de meurtres bien réelles, d'autres, un vêtement de latex mettant en valeur les formes féminines, donc une esthétisation du meurtre des femmes par un sac poubelle ajusté, mais toutes et tous y ont vu une association du corps féminin avec des ordures. Cette image a profondément heurté de nombreuses personnes à cause de la grave dévalorisation du corps des femmes qu'elle implique.

Par ailleurs, le parallélisme avec un corps d'homme n'est pas un argument de légitimation du mauvais goût et/ou du sexisme. Et quelle originalité! L'annonce « masculine » est sur fond bleu!

Alors qu'il n'est pas interdit de penser que le décalage souhaité par les publicitaires serait justement de briser les clichés et de communiquer autrement, ceux-ci semblent accumuler les clichés sexistes. Par ailleurs, il ne suffit pas de choquer pour faire passer un message, et quel rapport entre le tri dans les poubelles et le corps humain ?

*Pas un euro d'argent public pour véhiculer des stéréotypes sexistes* : Cette image dégradante renforce les stéréotypes sexués et participe au climat sexiste qui légitime les discriminations et les violences faites aux femmes dans notre société et contre lequel nous luttons. Les stéréotypes sexistes sont l'un des maillons d'un système inégalitaire qu'il est du devoir de toutes et de tous, et particulièrement des institutions publiques de faire reculer. Les élu-es ont un devoir d'exemplarité, et, au premier plan, celui de lutter contre toute forme de violence et de discrimination. Or, financer, valider et diffuser une telle campagne de publicité va à l'encontre de ces principes. Ainsi, nous le répétons : « Pas un euro d'argent public pour véhiculer des stéréotypes sexistes ».

Les Chiennes de garde se félicitent que les stéréotypes sexistes soient de plus en plus dénoncés dans des publicités. Elles espèrent que ces décisions seront suffisamment pédagogiques pour faire réfléchir les agences et annonceurs afin qu'ils cessent d'utiliser des stéréotypes mettant à mal l'image des femmes. Les Chiennes de garde resteront vigilantes et continueront de réagir aux trop nombreuses publicités sexistes qui sont signalées par un public féminin et masculin, sensible à l'égalité femmes/hommes.

Le blog des Chiennes de garde <http://humouredoogue.blogspot.com/>

## 17 - La socialisation des garçons en cause - Nathalie Brochard - Source : Les Désobéissantes

Deux procès pour viol et assassinat et une même demande de la part des familles de victimes : la prise de conscience que la socialisation de genre est à l'origine de la violence des hommes envers les femmes. Les proches de ces femmes mortes sous les coups d'hommes "normaux" veulent briser la domination du silence et dénoncent la complicité de la société toute entière.

«Ce sont les hommes qui violent et qui tuent en majorité, alors qu'il y a autant de femmes qui ont été maltraitées enfants». Ce sont ces mots que la mère de Gala Mulard, enlevée, séquestrée, violée puis assassinée à l'âge de 19 ans a opposés à la défense du meurtrier, Alain Delannoy, un père de famille dont l'enfance a été marquée par l'alcoolisme et la violence de ses parents. Dans le texte que cette femme a lu devant les jurés de la cour d'assises de Haute-Loire (France), elle pointe du doigt l'éducation des garçons qui se fait «dans la virilité et la violence».

Pratiquement le même jour, en Australie, Tom Meagher publie sur le site de la White Ribbon Campaign un long plaidoyer sur la violence des hommes envers les femmes. Son épouse Jill a été violée et tuée par Adrian Bayley alors qu'elle rentrait d'une soirée entre collègues. Au fil des audiences, il se dit perturbé par un fait auquel il ne s'attend pas : il découvre que le meurtrier n'est pas un monstre mais un homme «normal». Ce pourrait être un collègue, un ami, quelqu'un de la famille... A l'instar de l'avocat de l'assassin de Gala Mulard, Marcel Schott, qui a déclaré que son client était « tout sauf un monstre », Tom Meagher déconstruit le mythe du monstre. Mais pour arriver à quelles conclusions ?

Pour Tom Meagher, le terme même de violences faites aux femmes renvoie à un concept abstrait qui s'inscrit dans l'ordre des choses, dans la nature. Personne ne dit « les violences des hommes faites aux femmes » alors même que c'est une réalité. Dans la même logique, selon lui, on utilise la forme passive en conjugaison « a été battue/violée/assassinée » pour éviter de désigner l'auteur des faits : un homme. Au-delà des discours, il note que les circonstances atténuantes invoquées par la défense du criminel sont systématiquement l'alcool, la drogue, les violences subies dans l'enfance, les problèmes économiques et jamais la socialisation de genre. Les familles de victimes commencent pourtant à dire que quelque chose cloche dans tout ça.

Et si tout était à revoir à commencer par l'éducation (école et famille) ? Dans nos sociétés, les enfants apprennent très tôt ce que signifie être un garçon ou une fille par le clivage des activités, les encouragements différenciés, les comportements observés. La socialisation de genre amène ainsi les garçons à se conformer à des normes dites masculines et à développer des qualités en conformité avec leur genre. Ils seraient ainsi gratifiés s'ils adoptent certaines valeurs (compétition, leadership, etc) et punis s'ils adhèrent à d'autres (soin de soi, intimité, etc). Selon les travaux des sociologues, la socialisation de genre qui prescrit aux hommes des rôles sociaux de sexe axés sur leur domination, permet d'expliquer plusieurs comportements masculins liés au rôle d'opresseur. Tandis que le sexe social prescrit aux femmes le rôle de victime.

La violence faite aux femmes a donc pour origine la socialisation des garçons qui les pousse à être agressifs, les valeurs sociales sexistes et patriarcales qui encouragent la domination des hommes sur les femmes et le maintien de ces valeurs dans les institutions sociales comme la famille, l'école et les médias. Pour déconstruire la violence masculine, une prise de conscience générale est nécessaire. Faut-il attendre d'être concerné-es pour s'interroger et réagir ? Les seul-es féministes auront beau s'époumoner, rien n'évoluera si la société continue à penser que c'est bien triste mais c'est comme ça.

A la lumière de son drame personnel, Tom Meagher pense que la responsabilité des hommes violents allié au silence des hommes non-violents ne doit pas être une fatalité. Néanmoins, lorsque sur les pages de soutien à sa femme qui se sont multipliées sur Facebook, il a lu que les gens souhaitaient que le meurtrier soit violé en prison, il a pris conscience du chemin qui resterait à parcourir. Le viol comme punition et instrument de domination ne fait que renforcer les rapports de force et ne

résout en rien le problème selon lui. C'est au contraire valider le système de pensée du meurtrier de sa femme. Socialiser garçons et filles dans une perspective d'équité est un vaste chantier qui n'en est hélas qu'à ses débuts.

### **18 - Découvrez 50/50, un nouveau site féministe: <http://www.50-50magazine.fr/>**

Vous souhaitez connaître le point de vue d'une des rares femmes présidente d'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale), l'analyse d'une chercheuse sur les femmes humoristes, l'itinéraire d'un homme féministe ou encore écouter les paroles d'une slameuse engagée ? Alors lisez **50/50**

Ce site propose informations, réflexions, analyses et débats sur toutes les questions touchant à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il donne la parole à celles et ceux que l'on n'entend, ne lit, ne voit que si rarement dans l'ensemble des médias pour évoquer la politique, l'économie, la culture, aussi bien que le social, la philosophie ou le sport.

**50/50** est un «pure player» participatif auquel contribuent des journalistes, mais aussi des expertes, des chercheuses et chercheurs, des responsables associatifs, des syndicalistes ou des citoyennes.

**50/50** propose des points de vue trop souvent ignorés sur la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes:

✓ Des focus sur les femmes et les hommes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, d'Europe qui font évoluer leur société.

✓ Des sujets qui montrent que les femmes aussi créent, innovent, inventent, expérimentent...

✓ Le regard des hommes qui s'interrogent sur leur rôle dans la société.

Découvrez **50/50**, le site qui veut remédier à l'invisibilité des femmes dans les médias et remettre la parité au centre des enjeux de l'information.

## **DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...**

### **19 - Séminaire : Changements socio-économiques et trajectoires de vie de la population mexicaine. Un demi-siècle de migrations - GTM - Paris- 12 mai**

A partir d'une étude démographique des histoires de vie de plusieurs générations nées après 1950, cette présentation révèle l'histoire d'un demi-siècle de migrations au Mexique. L'enquête démographique rétrospective (EDER) réalisée en 2011 dans 32 des plus grandes villes mexicaines, offre aujourd'hui l'opportunité d'observer les biographies de 3200 hommes et femmes nés entre le début des années 1950 et la fin des années 1970. L'étude de ces biographies présente les trajectoires migratoires de ces générations qui ont participé pendant plus d'un demi-siècle aux mutations économiques et démographiques du Mexique. Loin de trajectoires migratoires types uniformes, les résultats de cette étude montrent la diversité des parcours et révèlent la complexité des itinéraires suivis par nombre de ces migrants. L'analyse croisée des histoires résidentielle et familiale de ces urbains témoigne enfin du caractère éminemment familial de la migration.

Communication de Pascal Sebillé, Maître de conférences université Paris 10, GTM-Cresppa  
Discutante : France Gurin-Pace, Directrice de Recherche, Ined

Lundi 12 mai 2014, 14h-17h, Salle de conférences, site Pouchet/CNRS

### **20 - Rappel : Débat « Féministe et syndicalisme : et pourtant ça rime - Mage - Paris - 14 mai**

Ouverture : Margaret Maruani, Directrice du Mage et de la revue *Travail, genre et sociétés*

Débat introduit par Sophie Pochic, sociologue, CNRS-EHESS-CMH et animé par Rachel Silvera, économiste, Université Paris Ouest Nanterre-La Défense

Avec la participation de : Sophie Bérout, politiste, Université Lumière Lyon 2 ; Cécile Guillaume, sociologue, Université de Lille 1 ; Yannick Le Quentrec, sociologue, Université de Toulouse 1 ; Vanessa Monney, politiste, Université de Lausanne 1

Pour la bonne organisation de ce débat, merci de confirmer votre venue, si vous ne l'avez pas déjà fait, par retour de mél à [mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr](mailto:mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr) (avant le 10/05/2014)

*Mercredi 14 mai 2014, de 17h à 20h, Amphithéâtre Durkheim - escalier I (galerie Claude Bernard) - 1er étage 1, rue Victor Cousin ou 54 rue Saint-Jacques- 75005 Paris. L'entrée est libre, dans la limite des places disponibles*

## **21 - Invitation « Égales et Différentes » - FDFA - Paris 17 au 23 mai**

L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - FDFA participe aux Journées de l'égalité organisées par le Conseil Régional d'Ile de France du 17 au 23 mai 2014. Ainsi que les présente Jean-Paul Huchon, président du Conseil Régional, les objectifs de cette semaine sont de « Interpeller l'opinion publique, mettre tous les acteurs en relation, rendre visible la richesse des mobilisations locales et encourager la réflexion citoyenne sur les actions à mener dans la lutte contre les discriminations »

FDFA vous invite à découvrir dans son local accessible à toutes et à tous son exposition artistique « Égales et Différentes ». Cette exposition inédite présentera des œuvres originales créées par des adhérent-es de l'association : photographies, mosaïques, tableaux, art brut, créations en maille... Le dialogue entre les différents supports et entre les différents modes d'expression reflète la diversité des talents et confirme l'adage que les personnes handicapées sont autrement capables... égales ET différentes.

La Compagnie Avril Enchanté proposera une représentation exceptionnelle de son intermède théâtral sur la Liberté le jeudi 22 avril à 18 h 30.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour partager ensemble ces moments !

*Entrée libre et gratuite. Horaires d'ouverture : Samedi 17 mai : ouverture exceptionnelle de 14h00 à 18h00 ; Du lundi au vendredi, de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.*

*Accès : Entrée principale : 2, rue Aristide Maillol - 75015 PARIS. Pour les personnes à mobilité réduite, entrée par le 127, rue Falguière, Bus 88 et 95 - arrêt Falguière ou Pasteur - bus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Métro : Volontaires.*

## **22 - Rencontre débat : « Suède : des mesures novatrices dans la lutte contre la prostitution et les violences intrafamiliales » - Hubertine Auclerc - Paris - 19 mai**

Nous sommes heureux de vous inviter à la 1ère "Rencontre Internationale" de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes sur le thème : « Suède : des mesures novatrices dans la lutte contre la prostitution et les violences intrafamiliales ». L'Observatoire régional des violences faites aux femmes, intégré au Centre Hubertine Auclerc, accueillera une délégation suédoise composée de membres institutionnels et associatifs actifs sur ces questions. Composée notamment de Jenny Westerstrand (chercheuse à l'université d'Uppsala, membre du comité scientifique de l'enquête nationale suédoise sur les violences faites aux femmes) Stéphanie Thøgersen (coordinatrice, Lobby Suédois des Femmes), Karin Svensson, (vice-présidente, ROKS - Réseau suédois des centres d'accueil pour les femmes victimes de violences), Peter Söderström, (coordinateurs, association "Hommes pour l'égalité de genre"), des représentant-es de la Police Nationale suédoise et du Ministère de la Justice.

Dans le cadre de cette visite, une table-ronde sera organisée au Conseil Régional d'Ile-de-France sur les points suivants : Présentation générale de la politique de lutte contre les violences menée par la Suède ; La politique suédoise en matière de lutte contre la prostitution et la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle ; La lutte contre les violences intra-familiales (violences



conjugales, crimes d'honneur, inceste)

19 mai de 14h à 18h, au Conseil Régional d'Ile-de-France (salle Paul Delouvrier).

Lieu : Salle Paul Delouvrier, Conseil régional d'Île-de-France 35 boulevard des Invalides, 75007

Inscription impérative : [www.hubertine.fr/orvfinternat1](http://www.hubertine.fr/orvfinternat1)

### **23 - Rappel : La revue Travail, genre et sociétés fête ses 15 ans** - Paris - 20 mai

A cette occasion, rencontre, suivie d'un apéritif, avec : Hugues Jallon, PDG des éditions La Découverte Le mot de l'éditeur ; Anne Forssell, Secrétaire de rédaction et responsable d'édition de Travail, genre et sociétés « La fabrique d'une revue » ; Margaret Maruani, Directrice de Travail, genre et sociétés « Notre histoire » ; Hyacinthe Ravet, membre du comité de rédaction de Travail, genre et sociétés « Le travail est l'avenir des femmes ».

Intermède musical : Clémence Savelli, auteure-compositrice-interprète, et ses musiciens « Le féminisme en chantant » ... suivi d'un "apéro"

L'inscription est gratuite mais obligatoire, avant le 12 mai, à [tgs.cnrs@shs.parisdescartes.fr](mailto:tgs.cnrs@shs.parisdescartes.fr) A

### **24 - Débat : « Mon corps m'appartient... et pour accoucher ? Pour un nouveau féminisme de la naissance »** - CALM - 21 mai

A l'occasion de la Semaine Mondiale pour l'Accouchement Respecté, le CALM, Association pour la maison de naissance des Bluets, prépare une nouvelle soirée débat intitulée : La naissance est-elle une question féministe ? Est-elle un enjeu pour les féministes d'aujourd'hui ? A qui appartient le corps de la femme qui accouche ? C'est pour débattre de ces questions que le CALM réunit différents intervenants, historiens de la naissance, féministes, professionnels de santé :

Le CALM- Association pour la Maison de Naissance des Bluets ([www.mdncalm.org](http://www.mdncalm.org)) est une association d'usagers et de sages-femmes, qui militent pour l'ouverture des maisons de naissance en France et soutiennent la profession de sage-femme. Au CALM, les sages-femmes proposent à des couples un Accompagnement Global à la Naissance, en partenariat avec la Maternité des Bluets. Le CALM est membre du Collectif Maisons De Naissance, et adhérent du CIANE, le Collectif Inter associatif Autour de la Naissance.

Avec : Paul Cesbron, gynécologue obstétricien, Secrétaire de la Société d'histoire de la naissance ; Yvonne Knibiehler, historienne (sous réserve) ; Marie-Hélène Lahaye, auteure du blog féministe « Marie accouche là » ; Laurence Platel, sage-femme ; Anne Théau, gynécologue obstétricienne

Cette soirée-débat s'inscrit dans le programme de la SMAR, Semaine Mondiale pour l'Accouchement Respecté, qui aura lieu du 19 au 25 mai et dont le thème est cette année : « Giving birth is empowering ». La SMAR est une manifestation internationale, lancée à l'initiative de l'AFAR, (Alliance Francophone pour l'Accouchement Respecté), qui rassemble des personnes et des associations de soutien et d'information sur la naissance respectée. Depuis 2011, la coordination de la SMAR est assurée par le Réseau européen des associations de naissance (ENCA).

21 mai 2014 à 19h30, Amphi Sorrel de l'hôpital Armand Trousseau, Bâtiment Chigot, 26 avenue du Dr Arnold-Netter, 75012 Paris. Inscription obligatoire sur [smar@mdncalm.org](mailto:smar@mdncalm.org).

Plan d'accès : <http://trousseau.aphp.fr/venir-a-trousseau/plan-de-lhopital/>

### **25 - Rencontre avec Maxima Acuna de Chaupe** - Paris - 23 mai - Collectif Solidarité avec Cajamarca

Maxima Acuna de Chaupe, cette courageuse paysanne des Andes du Nord du Pérou, subit des attaques permanentes de la part de la compagnie minière et de l'État péruvien, et ce depuis maintenant plus de 2 ans, parce qu'elle refuse de vendre sa petite propriété qui se trouve au centre de ce qui doit devenir le néfaste méga projet minier à ciel ouvert Conga.

Un collectif d'organisations permet à Maxima et à sa fille Isidora de pouvoir voyager en Europe

pour nous en parler de vive voix et nous exposer directement les raisons de sa lutte et les menaces qui pèsent sur elle et sur sa famille. « Tu es une puce et il va t'écraser, lui disaient les policiers qui l'ont tabassée, elle et sa famille, un de ses fils a d'ailleurs perdu connaissance et a gardé des séquelles des coups reçus Mais, malgré une première victoire lors de sa comparution au Tribunal de la région, elle subit, outre les poursuites et les pressions de la justice, celles quotidiennes de l'armée et de la police et des employés de la mine pour la faire partir de sa petite ferme qui se trouve au milieu du gigantesque projet minier de mine à ciel ouvert Conga. Elle reçoit certes la solidarité de l'ULAM, l'Union Latino-Américaine des Femmes mais, face à la formidable coalition à laquelle elle s'affronte, cette solidarité a besoin de s'étendre.

Vendredi 23 mai, 21h, Maison de l'Amérique Latine, 217 boulevard St Germain, Paris7ème, métro Solférino.

#### **26- Hommage à Anne Chatran et Martine Noël - 24 mai**

Claire et Véronique Noël, leurs filles, leurs ami-es, le Collectif National Droits des Femmes (CNUF), la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception (CADAC), Féminisme Enjeux, les Unions Locales CGT du 10° et de Pantin, le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, Le Centre Hubertine Auclert, vous convient à l'hommage en l'honneur d'Anne Chatran et de Martine Noël, militantes féministes inlassables décédées en 2013.

Retrouvons nous en leur mémoire pour évoquer leurs parcours et personnalités, le 24 mai à partir de 16h et jusqu'à 21h,

A l'AERI à Montreuil, 57/59 rue Etienne Marcel Montreuil, Metro Croix de Chavaux, sortie Place du Marché. Merci de vous inscrire e, en précisant si vous prévoyez de diner (PAF de 9 euros) :

<https://docs.google.com/forms/d/13tsj08Xa3FhzW5DNNIjk3MhslKGF4nlzksCbW0crtZQ/viewform>

#### **27 - Hommage à Nicole Claude Mathieu - 24 mai**

Nous vous remercions de bien vouloir noter que, suite au décès de Nicole Claude Mathieu, anthropologue féministe matérialiste, il lui sera rendu hommage le samedi 24 mai à partir de 17h30. Nombreuses seront celles qui viendront lire des textes de NCM pour lui rendre hommage. Samedi 24 mai, grande salle de la Maison des Femmes de Paris, 163 rue du Charenton, 75012 Paris, Tél 0143434113

#### **28 - Séminaire « Sexe et Genre : pour un dialogue interdisciplinaire au carrefour des sciences de la vie et des sciences humaines » - Paris - 30 mai - Institut Emilie du Châtelet**

Nous aurons l'honneur d'accueillir Philippe Reigné, professeur du CNAM, qui nous présentera ses travaux sur le thème « Un écrit féministe chrétien du IIe siècle: les Actes de Paul et de Thècle ».

Nous vous attendons nombreux pour cette séance de séminaire et le débat qui suivra.

Le séminaire aura lieu de 14h à 16h30 au Jardin des Plantes (MNHN), Grand Amphithéâtre d'Entomologie, 43 rue Buffon 75005 Paris.